



Jeudi  
du service  
public

# TOUT SAVOIR SUR L'IDENTIFIANT FISCAL UNIQUE (IFU)



DCOM/PR © AVRIL 2019

## QU'EST-CE QUE L'IFU ?

L'immatriculation à l'IFU consiste à attribuer un numéro d'Identification Fiscale à tout contribuable, personne physique ou personne morale ayant des obligations vis-à-vis de l'administration fiscale.

## QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

### Pour les personnes physiques

- Copie de l'acte de naissance ;
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de la carte LEPI ou du Permis de conduire ou du titre de séjour ;
- Une photo d'identité ;
- Attestation de résidence ou Facture SBEE/SONEB.

## Pour les entreprises

### *Entreprises individuelles*

Elles ne sont pas immatriculées en leur nom propre, mais portent le numéro IFU du promoteur; elles produisent un dossier contenant les pièces ci-après en vue de leur rattachement au promoteur:

- Copie de l'extrait du registre de commerce;
- Copie de la carte ou l'attestation d'immatriculation IFU du promoteur.

### *Sociétés*

- Statuts;
- Copie de l'extrait du registre de commerce;
- Pour les SARL, les copies des cartes ou attestations d'immatriculation IFU des associés et du dirigeant;
- Pour les SA, les copies des cartes ou attestations d'immatriculation IFU des personnes morales actionnaires et des particuliers ayant au moins 5% du capital.

Si la société est étrangère et n'agit pas sous le couvert d'une filiale de droit béninois, elle doit produire le

contrat ou la lettre de commande des prestations exécutées au Bénin, et une copie de la carte ou l'attestation d'immatriculation IFU du représentant fiscal au Bénin. Ce représentant doit être une personne morale.

### *Établissements et succursales ou agences*

Les établissements et succursales ou agences tenant une comptabilité séparée, sont identifiés chacun par un numéro IFU.

## BON À SAVOIR



Votre IFU vous est délivrée dans un délai de **24 heures** maximum, à partir de l'acceptation du dossier complet.



Elle est valide pour une durée de **10 ans**.



La prestation coûte **zéro (0) FCFA**

# SPÉCIMEN DE LA CARTE IFU

Autrefois au format papier A4, l'attestation IFU se présente désormais sous la forme physique d'une carte en PVC, au format «carte de crédit».

## Caractéristiques :

**Carte d'Identifiant Fiscal Unique**  
**020170** [REDACTED]


Nom : [REDACTED]  
Prénoms : JEAN PAUL

Date de naissance : 07-06-1981  
Lieu de naissance : Cotonou

Adresse : Maison [REDACTED]  
Albatin  
Cotonou, Littoral  
Bénin

Ent. Indiv. : Transport Maritime [REDACTED]

Établie le : 18-04-2017 Expire le : 18-04-2027



**Carte d'Identifiant Fiscal Unique**  
**32017000** [REDACTED]

Raison sociale : IMPORT [REDACTED]

Sigle : [REDACTED]

Forme juridique : Société Anonyme

N° Registre de commerce : RCCM\_RB\_Cot [REDACTED]

Date de création : 8-04-2017 Capital : 10.000.000 XOF

Activité principale : Importation de motocycles et accessoires

Adresse : Boulevard De La Manna  
Cotonou, Littoral  
Bénin

Établie le : 18-04-2017 Expire le : 18-04-2027

Le numéro IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les tiers (administrations publiques ou privées ou toutes autres institutions ou personnes physiques ou morales).

En cas de perte de cette carte, le titulaire est prié de se rapprocher de la Direction Générale des Impôts. Par ailleurs, toute carte retrouvée doit être déposée dans le centre des impôts le plus proche ou à la Direction Générale des Impôts.  
01 BP 369, Cotonou - République du Bénin  
Tél: 21-30-57-27 Fax:21-30-57-36

Le Directeur Général des Impôts

  
Nicolas YEMOUSSI



- photo d'identité couleur pour les personnes physiques uniquement
- carte stratifiée avec logo de la DGI en filigrane;
- code à barres 2D pour faciliter l'identification et le contrôle
- signature électronique du Directeur Général des Impôts.



## OÙ SE FAIRE IMMATRICULER ?

Toute personne désirant se faire immatriculer devra se présenter :

- au siège de la Direction Générale des Impôts pour les personnes physiques et les entreprises disposant déjà d'un registre de commerce et n'ayant pas été préalablement immatriculées à l'IFU ;
- à l'APIEX pour les entreprises individuelles et les sociétés en cours de création.



## ADRESSES UTILES

### Direction Générale des Impôts

 +229 21 36 31 30 / 94 01 24 34

 [impots.finances.gouv.bj](http://impots.finances.gouv.bj)

 [cdgi@finances.bj](mailto:cdgi@finances.bj)

 [dgibenin](https://www.facebook.com/dgibenin)

### APIEX

 +229 21 31 86 50

 [www.apiex.bj](http://www.apiex.bj)